

## Programme

### Prise en charge kinésithérapique des tendinopathies du membre inférieur.

**Durée : 2 jours.**

Nombre d'heures théoriques : 5H00

Nombre d'heures pratiques : 9H00

EPP : 1h00

#### **MÉTHODOLOGIE :**

- Analyse des pratiques par grille EPP pré formation.
- Restitution au formateur des résultats de ces grilles d'analyse des pratiques préformation, question par question au groupe et à chaque stagiaire
- Partie présentielle d'une durée de 15 h comportant :
  - des échanges de 30 minutes sur les résultats des grilles pré-formation,
  - un face à face pédagogique de 14 h d'enseignement cognitif, selon les méthodes pédagogiques décrites ci-dessous, principalement centré sur les problèmes ou lacunes révélés par les EPP,
  - une préparation de 30 minutes des EPP post formation.
- Analyse des pratiques par EPP post formation
- Restitution individuelle au stagiaire de l'impact de la formation sur la pratique professionnelle
- Restitution statistique, au formateur, de l'impact de sa formation sur la pratique.

#### **1<sup>er</sup> Jour :**

**Matin : 9h00-12h30 = 3h30 dont 0h30 dédiée à l'analyse des EPP 1**

Mise à jour des connaissances sur les tendinopathies (physiopathologie, classifications, sémantique, cicatrisation, traitements médicaux).

**Après-midi : 13h30-17h30 = 4h00**

Pratique : prise en charge, démarche diagnostique, démarche thérapeutique, prévention

#### **2<sup>ème</sup> Jour :**

**Matin : 8h30-12h30 = 4h00**

Etude de cas : rééducation des tendinopathies des membres inférieurs

Tendinopathie d'Achille

Jumper's knee, le genou du sauteur  
« périostite » tibiale  
Syndrome de l'essuie glace  
Tendinopathie du moyen fessier

**Après-midi : 13h30-17h00 = 3h30 dont 0h30 pour la préparation des EPP 2**

Etude de cas : rééducation des tendinopathies des membres inférieurs et pathologies complexes -la pubalgie



# CEVAK

Cercle d'Etudes Vendée – Atlantique de Kinésithérapie

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 52 85 01087 85 auprès du Préfet de  
Région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC  
Retrouvez toute l'offre du DPC sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)



Syndicat des Organismes  
de Formation Adhérents  
à la Charte de Qualité

C.E.V.A.K. - 28 rue Guillaume de Machaut – 85000 LA ROCHE SUR YON  
Tél. 02 51 47 95 95 - Site Internet : [www.cevak.fr](http://www.cevak.fr) - mail : [secretariat@cevak.fr](mailto:secretariat@cevak.fr)  
SIRET : 377 525 175 00024 APE : 8559A

Association Loi 1901 - TVA non applicable, article 293 B du CGI



Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex  
Disponible sur demande

